

**Réforme des numéros  
civiques pour  
Sainte-Hénédine:  
une question de sécurité.**



## Un peu d'histoire...

Les numéros civiques actuels du secteur rural sont des numéros de boîtes postales qui avaient été attribués pour la plupart par la maître de poste de l'époque. Elle les donnait de façon pair uniquement, avec un écart de 4 chiffres entre chaque numéro attribué.

## La réforme en quelques mots

Le processus de réforme des numéros civiques sur notre territoire devrait toucher les propriétés des routes Sainte-Thérèse, Saint-Alfred, Saint-Jean-Baptiste, des Circuits, Saint-François et rue Principale en plus de toutes les propriétés sans numéros civiques (terrain avec ou sans bâtiment).

Nous prévoyons que ce sera près de 400 changements au total.

Le conseil étudie le projet de réforme pour remplacer les numéros de boîte postal donnée par la maître de poste par des numéros civiques selon la règle du pair/impair qui tient compte de la localisation géographique sur le territoire de la municipalité et de peut-être agencer les numéros civiques entre la rue Principale et la route Sainte-Thérèse

Le tout devrait également se concrétiser par l'installation de plaques de signalisation-sécurité en secteur rural.





## Que nous dit la loi...

En vertu de l'article 67 alinéa 5 de la loi sur les compétences municipales, c'est la municipalité qui a la juridiction de déterminer le numéro civique d'un immeuble.

« *Toute municipalité locale peut adopter des règlements pour régir :*

- 1. tout usage d'une voie publique non visé par les pouvoirs que lui confère le Code de la sécurité routière (chapitre c-24.2);*
- 2. tout empiètement sur une voie publique;*
- 3. les excavations dans toute voie publique de la municipalité;*
- 4. la construction et l'entretien d'ouvrage au-dessus ou au-dessous d'une voie publique;*
- 5. Le numérotage des immeubles. »*



Vu la complexité de l'exercice vous comprendrez que vous ne pourrez pas choisir votre nouveau numéro civique

**Le conseil est conscient qu'une telle réforme impliquera des modifications pour bon nombre de résidents. Il croit qu'il est temps de régulariser cette situation afin d'améliorer la sécurité et le bien-être de nos résidents. Elle doit donc être considérée avant l'installation des plaques de sécurité.**

### Cette réforme nous permettra entre autre :

1. De favoriser un accès plus rapide aux policiers, pompiers et ambulanciers à une propriété sur le territoire de la municipalité.
2. De faciliter l'accès des fournisseurs, livreurs et visiteurs divers à une adresse sur le territoire de la municipalité.
3. D'identifier toutes les propriétés car les terrains vacants sont les plus difficiles à trouver en cas d'urgence.
4. De faire comme les municipalités contigües à la nôtre par l'installation de plaque de sécurité et avoir une numérotation pair et impair standardisée.
5. De corriger les erreurs, ne pas avoir de doublons et le moins de lettres sur un même nom de route et avoir aussi une concordance avec les municipalités voisines si possible.

### Notre plan d'action devrait être le suivant :

1. Attribuer un numéro civique distinct pour chaque propriété (immeuble et terrain vacant) et soumettre le projet au conseil et à la population.
2. Vérification des contrats et discuter avec les propriétaires pour localiser les droits de passages s'il y a lieu.
3. Modifier au besoin les routes attachées à un immeuble actuellement.
4. Discuter avec différents partenaires pour permettre les changements d'adresses regroupés.
5. Mise en place : Adoption règlement, avis aux partenaires, avis aux contribuables, installation plaques de sécurité.
6. Suivi de la réforme.



S'UNIR POUR GRANDIR



## Coût d'installation des plaques de sécurité

### Projection des coûts par propriété (en \$) :

|  |                  |
|--|------------------|
| Plaque numéro civique 2 couleurs   | de 11 \$ à 25 \$ |
| Poteau « u » galvanisé 8'  | de 15 \$ à 23 \$ |
| Ensemble de fixation panneau   | de 1 \$ à 3 \$   |
| Installation   | de 20 \$ à 25 \$ |
| Garantie de 5 ans / durée de vie probable de 8 ans à 25 ans selon la qualité |                  |

**TOTAL PAR PROPRIÉTÉ :** de 47 \$ à 76 \$ + taxes

### Projection des coûts globaux :

Pour les 400 installations prévues, le coût total serait entre 18 800 \$ et 30 400 \$ + taxes.



Le conseil municipal a imposé en 2020 sur les taxes, un tarif spécial pour un an de 50 \$ selon les installations prévues, peu importe le scénario retenu, considérant que toutes les propriétés auront maintenant un numéro civique.

# Présentation de différents scénarios possibles selon les différentes routes touchées





## Disposition des numéros civiques actuelle

| <u>Nom de la route</u>                     | <u>Numéros civique</u>   | <u>Pair / impair</u> |
|--|--|----------------------|
| Route Saint-François                       | 404 à 468  | Non                  |
| Route Sainte-Thérèse                       | 472 à 620 direction Scott<br>626 à 776 direction Sainte-Claire | Non                  |
| Route Saint-Jean-Baptiste                  | 254 à 292  | Non                  |
| Route Langevin                             | 39 à 192   | Oui                  |
| Route Saint-Olivier (côté Sainte-Hénédine) | 99 à 209   | Oui                  |
| Route Sainte-Caroline                      | 199 à 211  | Oui                  |
| Route Saint-Alfred                         | 784 à 852  | Non                  |
| Route des Circuits (privé)                 | Aucun numéro   | Non                  |
| Rue Principale                             | 100 à 172 direction Scott<br>42 à 99 direction Sainte-Claire   | Oui                  |
| Route Landry                               | Aucun numéro   | Non                  |



S'UNIR POUR GRANDIR

## Limites des autres municipalités par rapport à notre territoire

| <u>Nom de la route</u>    | <u>Numéros civique de limites</u>  |
|---------------------------|--|
| Route Saint-François      | 1859 à droite à Sainte-Marie<br>406 à gauche à Sainte-Marguerite   |
| Route Sainte-Thérèse      | 425 à droite et 400 à gauche à Scott<br>25 à droite et 30 à gauche à Sainte-Claire   |
| Route Saint-Jean-Baptiste | 259 à droite et 250 à gauche à Sainte-Marguerite   |
| Route Langevin            | 314 à droite et 302 à gauche à Saint-Isidore<br>200 à droite et 205-8 à gauche à Sainte-Marguerite   |
| Route Saint-Olivier       | 789 à droite et 770 à gauche à Saint-Anselme<br>200 à droite à Sainte-Claire   |
| Route Sainte-Caroline     | 101 à droite et 100 à gauche à Sainte-Claire   |
| Route Saint-Alfred        | 198 à droite et 207 à gauche à Sainte-Marguerite   |
| Route des Circuits        | Aucune limite contigüe à un autre territoire   |
| Rue Principale            | 620 à droite et 618 à gauche route Sainte-Thérèse direction Scott<br>630 à droite et 628 à gauche route Sainte-Thérèse direction Sainte-Claire |
| Route Landry              | 1385 à droite et 1370 à gauche à Sainte-Marie  |

Note: les indications gauche ou droite sont par rapport à l'intersection Principale / Langevin ou l'intersection de la route concernée



S'UNIR POUR GRANDIR



## Nouvelle numérotation paramètres si scénario modification pair / impair retenu secteur rural

|                            |             |                            |
|----------------------------|-------------|----------------------------|
| Langevin (sans changement) | 0 à 199     | 68 adresses                |
| Saint-Alfred               | 100 à 190   | 50 adresses                |
| Saint-Jean-Baptiste        | 300 à 400   | 30 adresses                |
| Saint-François             | 500 à 600   | 44 adresses                |
| Sainte-Thérèse             | 1000 à 1500 | 177 adresses               |
| Circuits (chemin privé)    | 100 à 200   | 19 adresses                |
| Saint-Olivier              | 90 à 250    | 7 adresses                 |
| Sainte-Caroline            | 140 à 230   | 5 adresses                 |
| <b><u>Total</u></b>        |             | <b><u>400 adresses</u></b> |



## Sommaire des différents scénarios proposés

Numérotation actuelle route Saint-François

Scénario 1 : route Saint-François actuelle et correctifs

Scénario 2 : nouvelle numérotation route Saint-François avec la règle pair / impair

Numérotation actuelle route Sainte-Thérèse (vers Scott)

Scénario 1 : route Sainte-Thérèse actuelle et correctifs

Scénario 2 : route Sainte-Thérèse avec la règle pair / impair

Numérotation actuelle route Saint-Jean-Baptiste

Scénario 1 : route Saint-Jean-Baptiste actuelle et correctifs

Scénario 2 : route Saint-Jean-Baptiste avec la règle pair / impair

Numérotation actuelle route Langevin (vers Saint-Isidore)

Scénario 1 : route Langevin actuelle et correctifs

Pas de scénario 2 car la règle pair / impair est déjà implantée

Numérotation actuelle route Langevin (vers Sainte-Marguerite)

Scénario 1 : route Langevin actuelle et correctifs

Pas de scénario 2 car la règle pair / impair est déjà implantée

Numérotation actuelle route Saint-Olivier

Scénario 1 : route Saint-Olivier actuelle et correctifs

Pas de scénario 2 car la règle pair / impair est déjà implantée

Numérotation actuelle route Sainte-Thérèse (vers Sainte-Claire)

Scénario 1 : route Sainte-Thérèse actuelle et correctifs

Scénario 2 : route Sainte-Thérèse avec la règle pair / impair

Numérotation actuelle route Saint-Alfred et Sainte-Caroline

Scénario 1 : route Saint-Alfred et Sainte-Caroline actuelle et correctifs

Scénario 2 : route Saint-Alfred et Sainte-Caroline avec la règle pair / impair

Numérotation actuelle route des Circuits (chemin privé)

Scénario 1 : route des Circuits avec la règle pair / impair

Numérotation actuelle rue Principale

Scénario 1 : rue Principale avec numéro concordant avec route Sainte-Thérèse

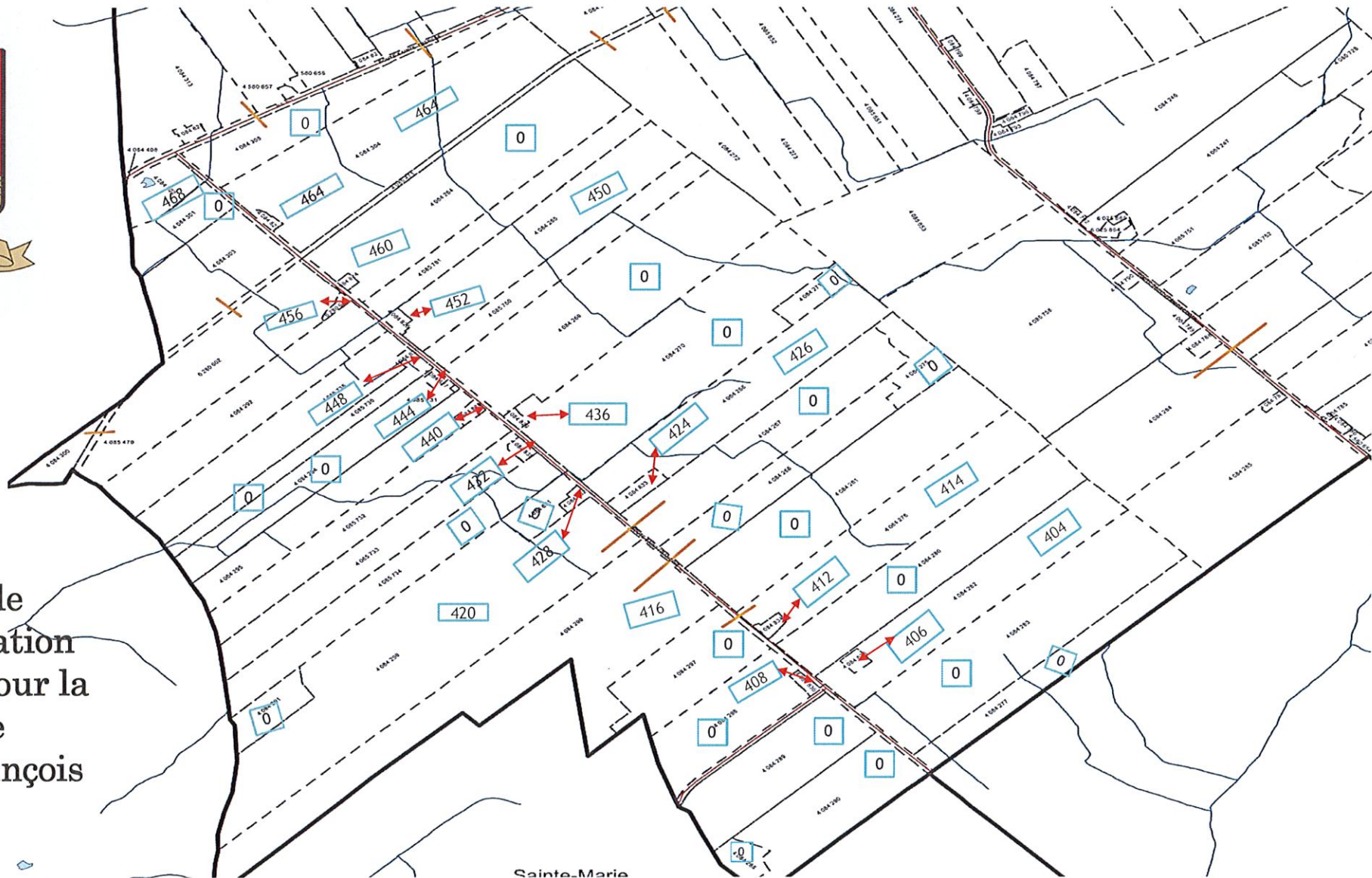


S'UNIR POUR GRANDIR





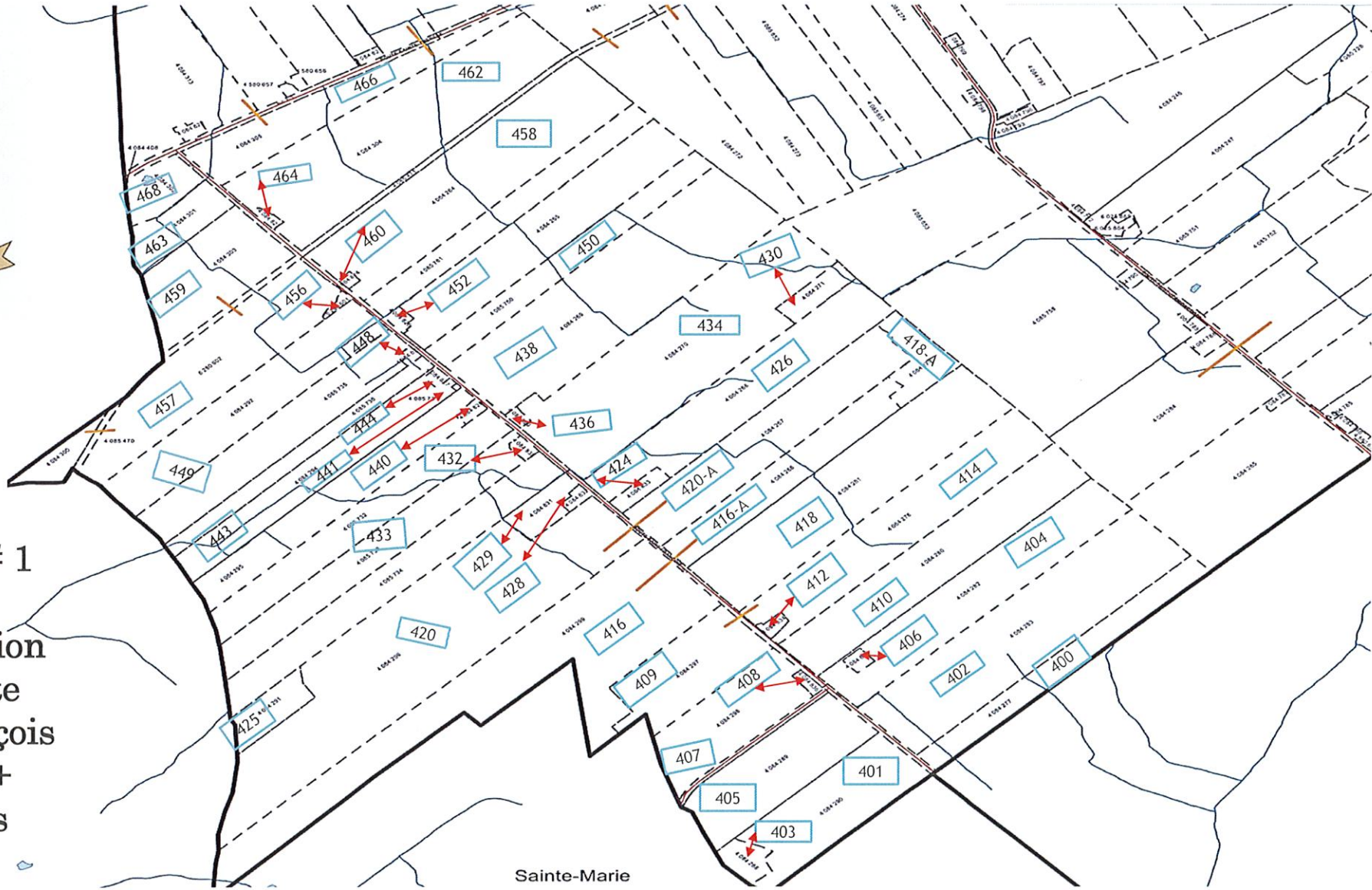
S'UNIR POUR GRANDIR



Plan de numérotation actuelle pour la route Saint-François



S'UNIR POUR GRANDIR



Scénario # 1  
pour la  
numérotation  
de la route  
Saint-François  
actuelle +  
correctifs

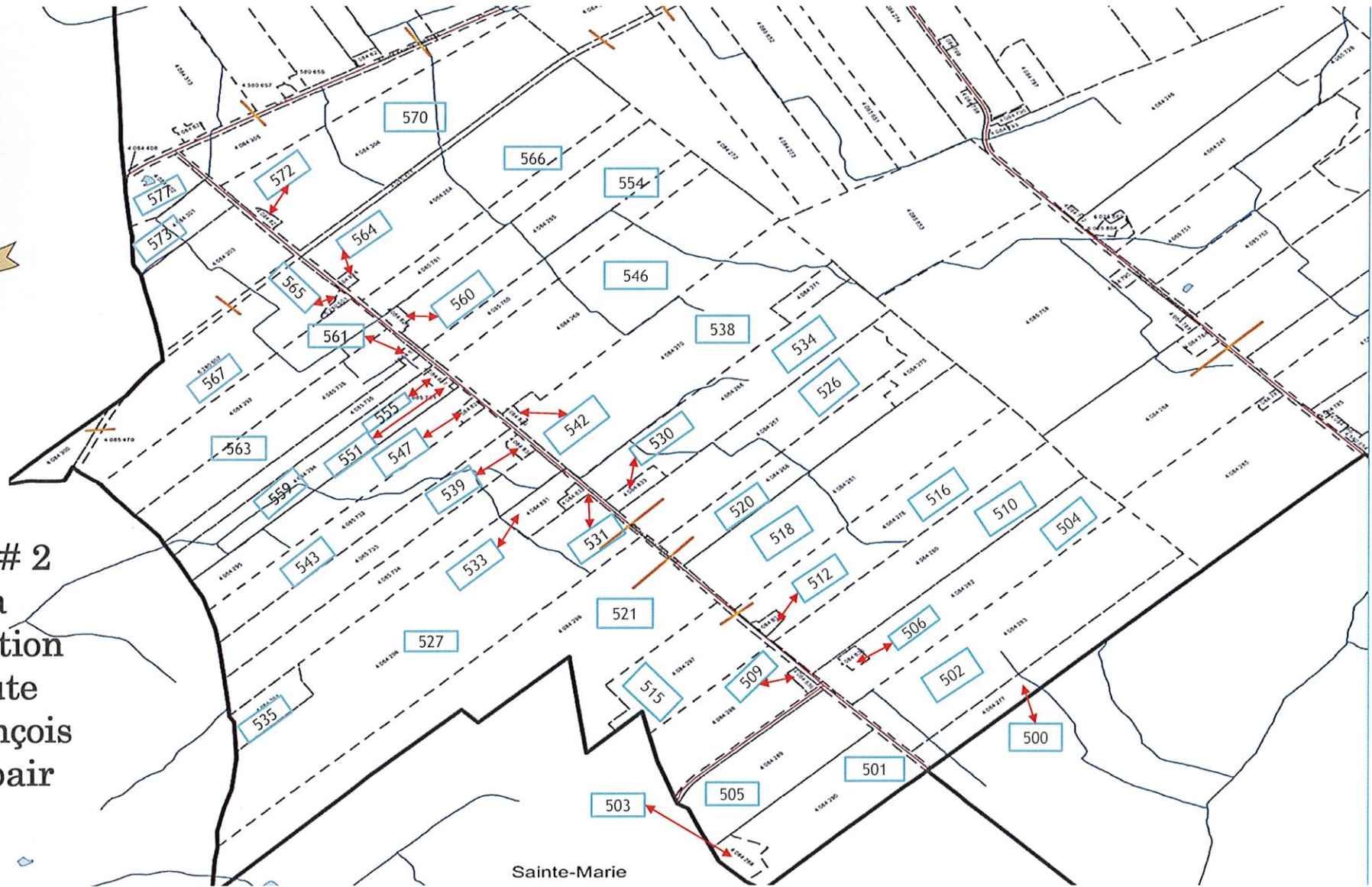
Sainte-Marie





S'UNIR POUR GRANDIR

**Scénario # 2  
pour la  
numérotation  
de la route  
Saint-François  
pair / impair**



Sainte-Marie



S'UNIR POUR GRANDIR

# Plan de numérotation actuelle pour la route Sainte-Thérèse

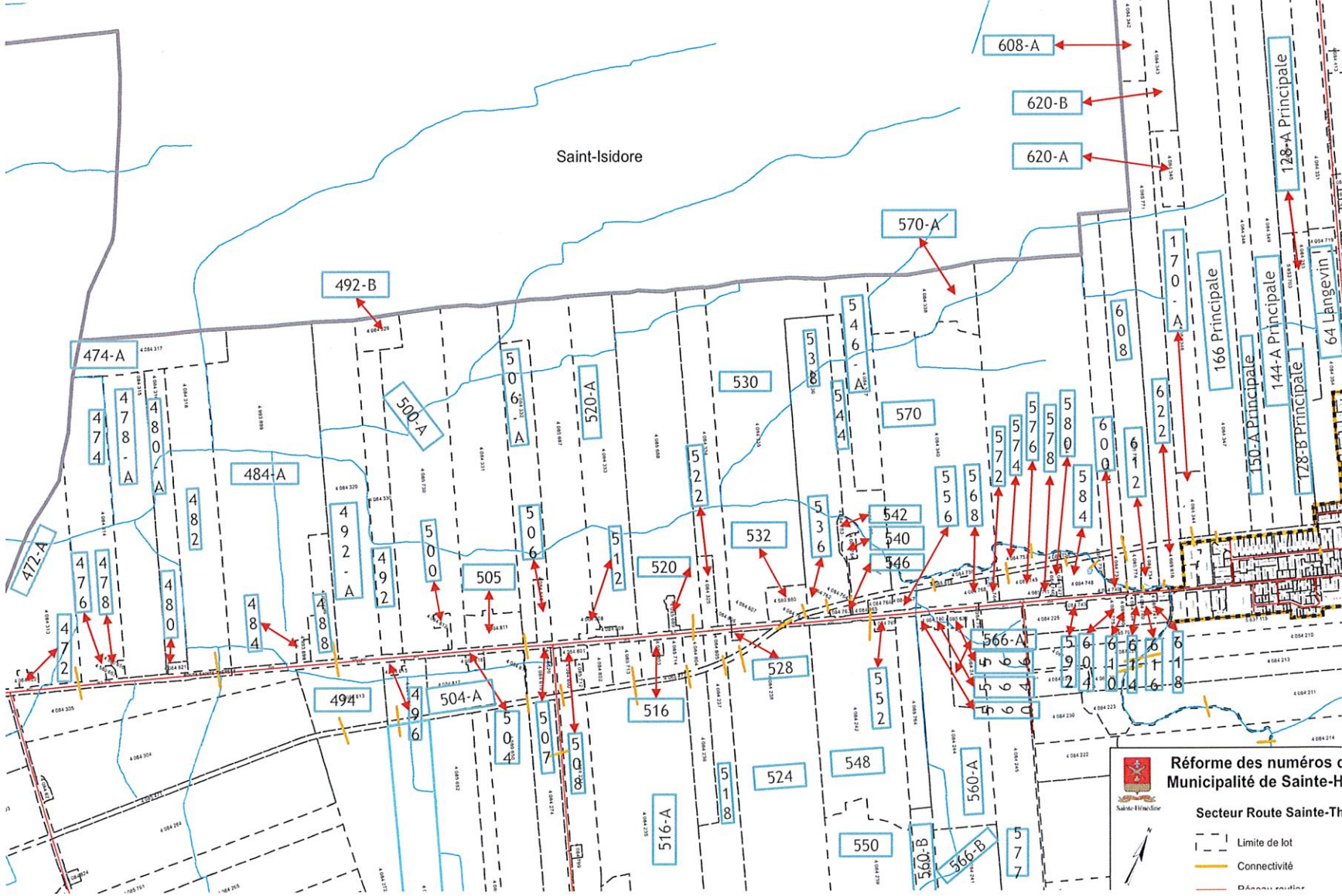






S'UNIR POUR GRANDIR

# Scénario # 1 pour la numérotation de la route Sainte- Thérèse actuelle + correctifs







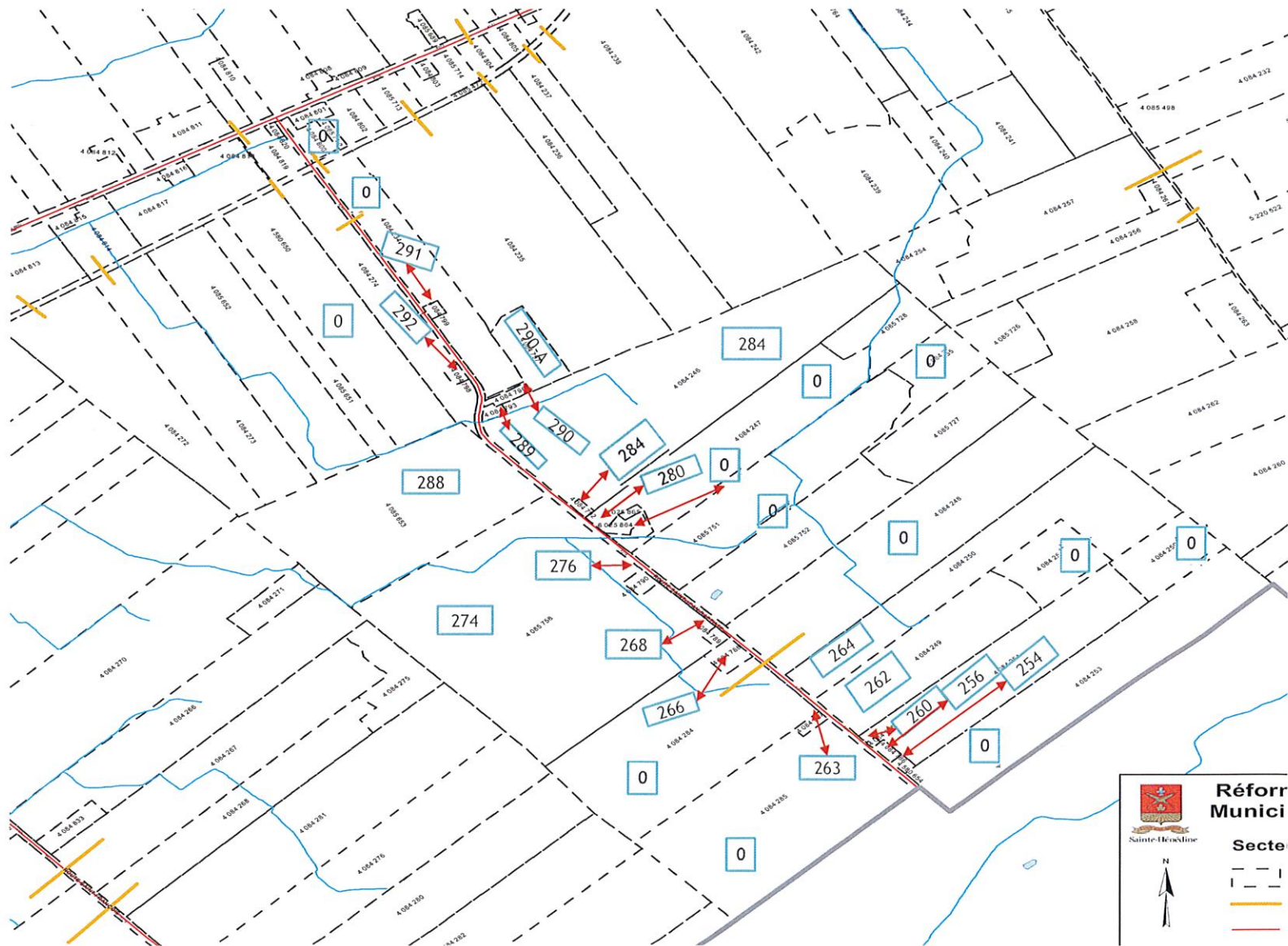
## Scénario # 2 pour la numérotation de la route Sainte- Thérèse pair / impair





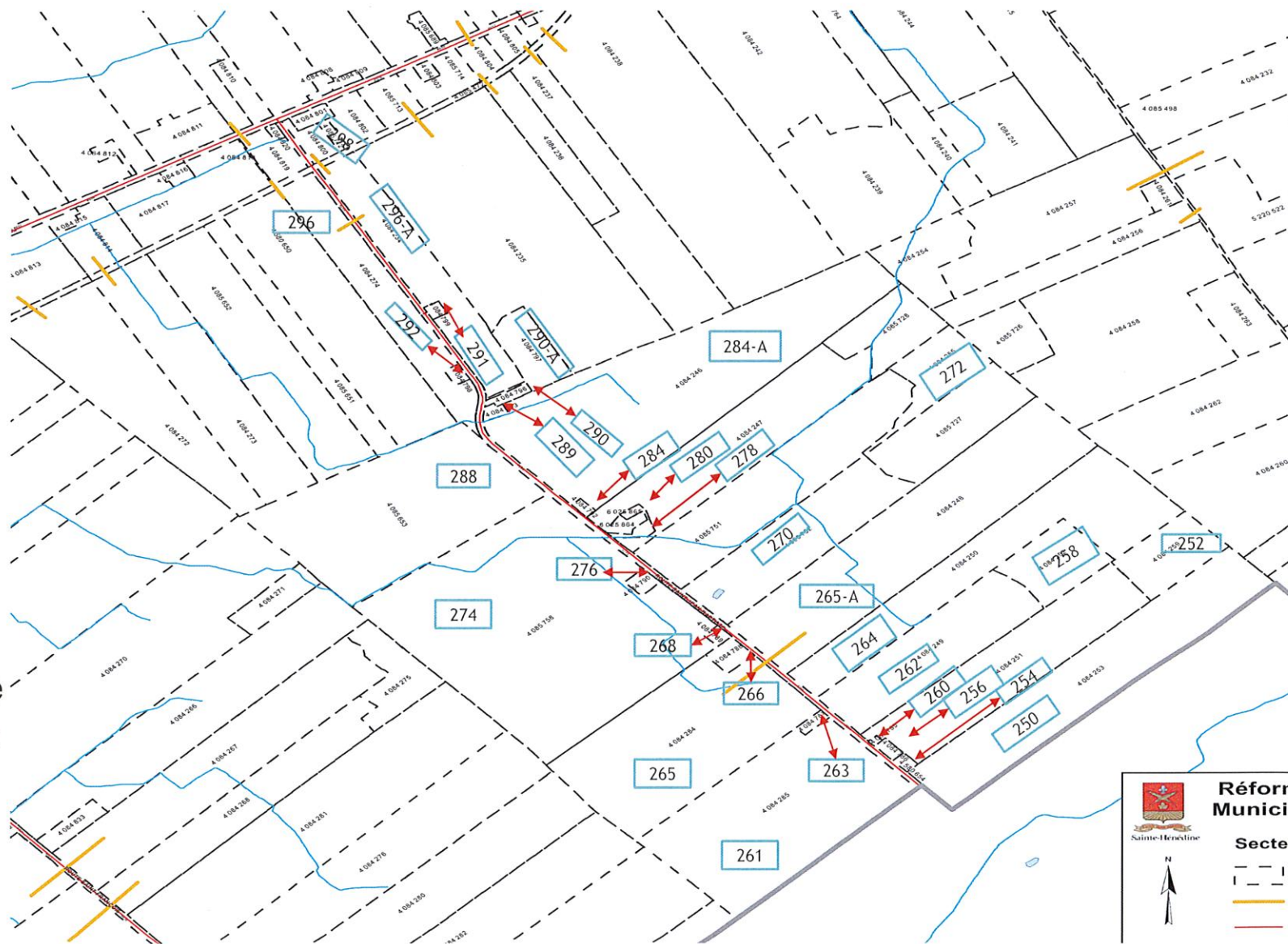


# Plan de numérotation actuelle pour la route Saint-Jean-Baptiste





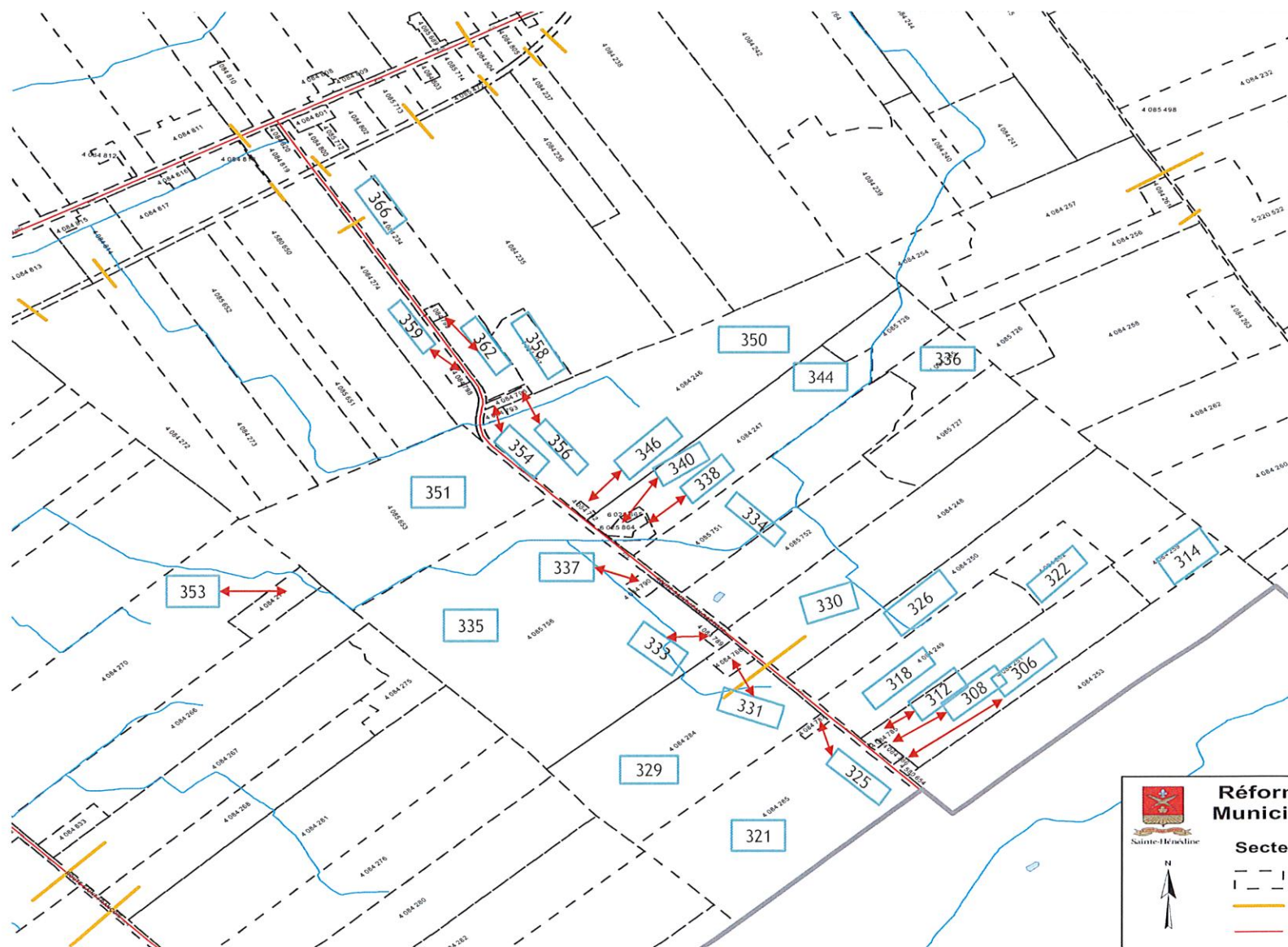
**Scénario # 1**  
pour la  
numérotation de  
la route  
Saint-Jean-Baptiste  
actuelle + correctifs







## Scénario # 2 pour la numérotation de la route Saint- Jean-Baptiste pair / impair



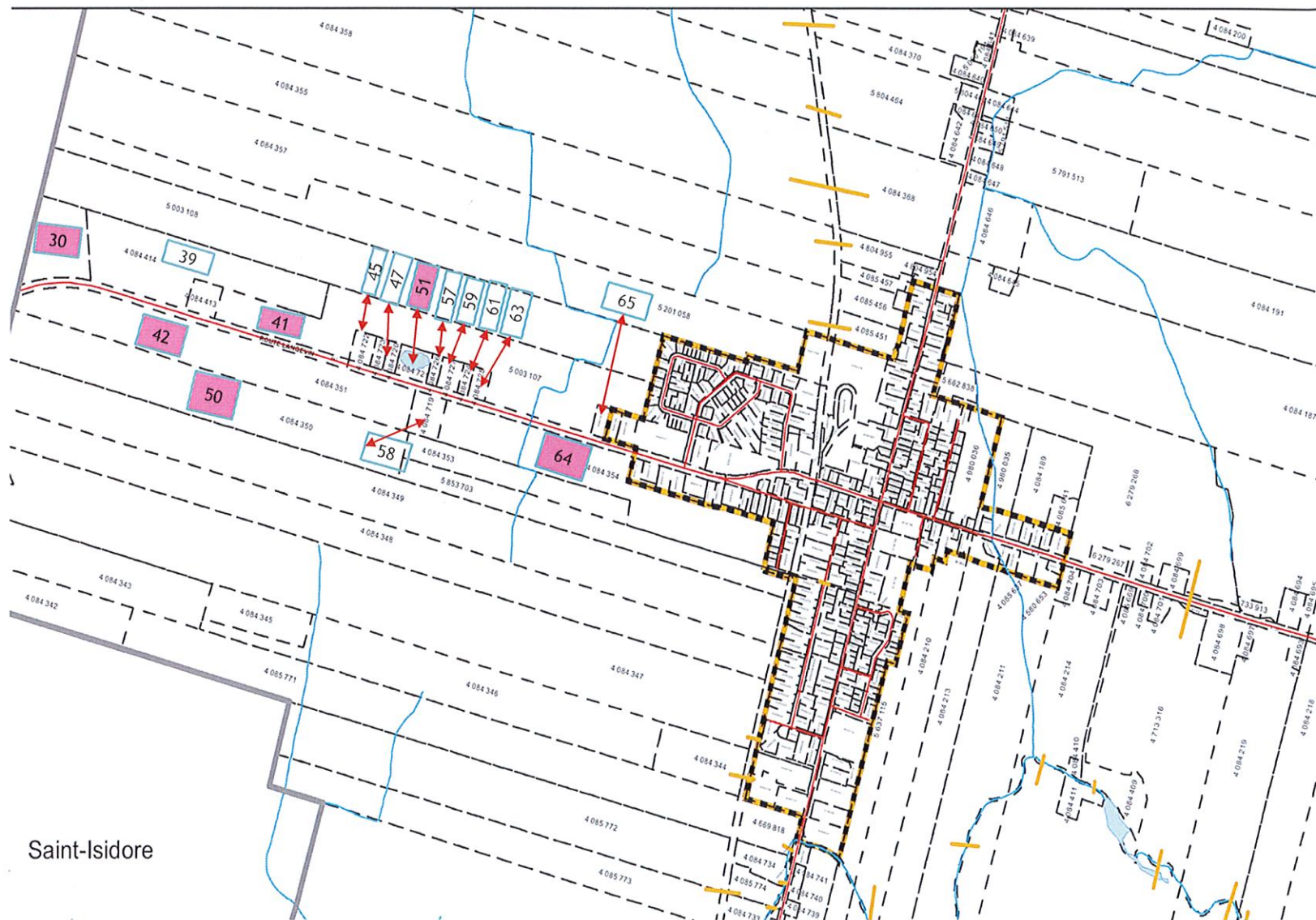






**Scénario # 1  
pour la  
numérotation  
de la route  
Langevin  
vers  
Saint-Isidore  
actuelle et  
correctifs**

Saint-Isidore





S'UNIR POUR GRANDIR

# Plan de numérotation actuelle pour la route Langevin vers Sainte-Marguerite



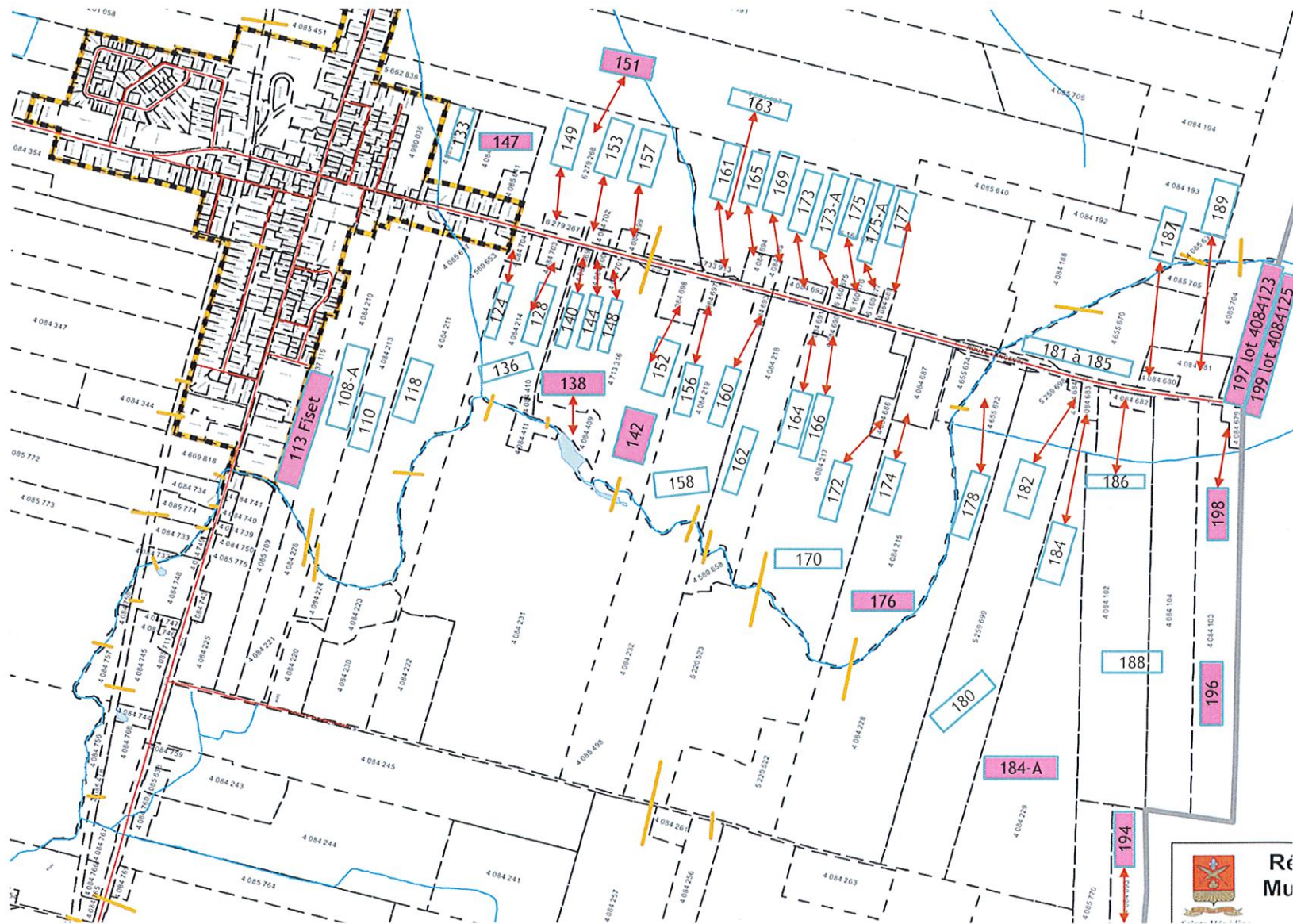
Ré  
Mu





S'UNIR POUR GRANDIR

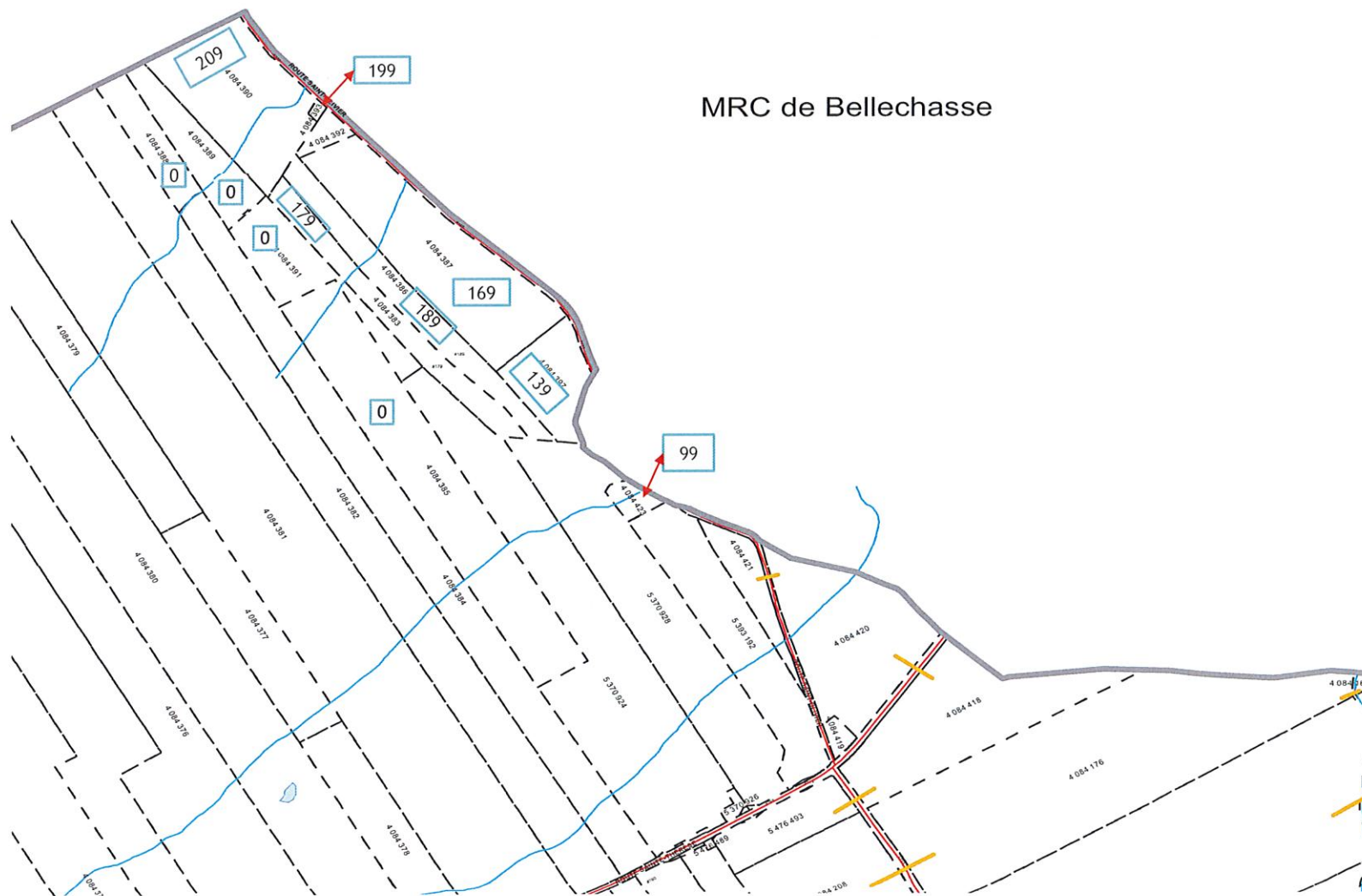
# Scénario # 1 pour la numérotation de la route Langevin vers Sainte- Marguerite actuelle + correctifs



Ré  
Mu



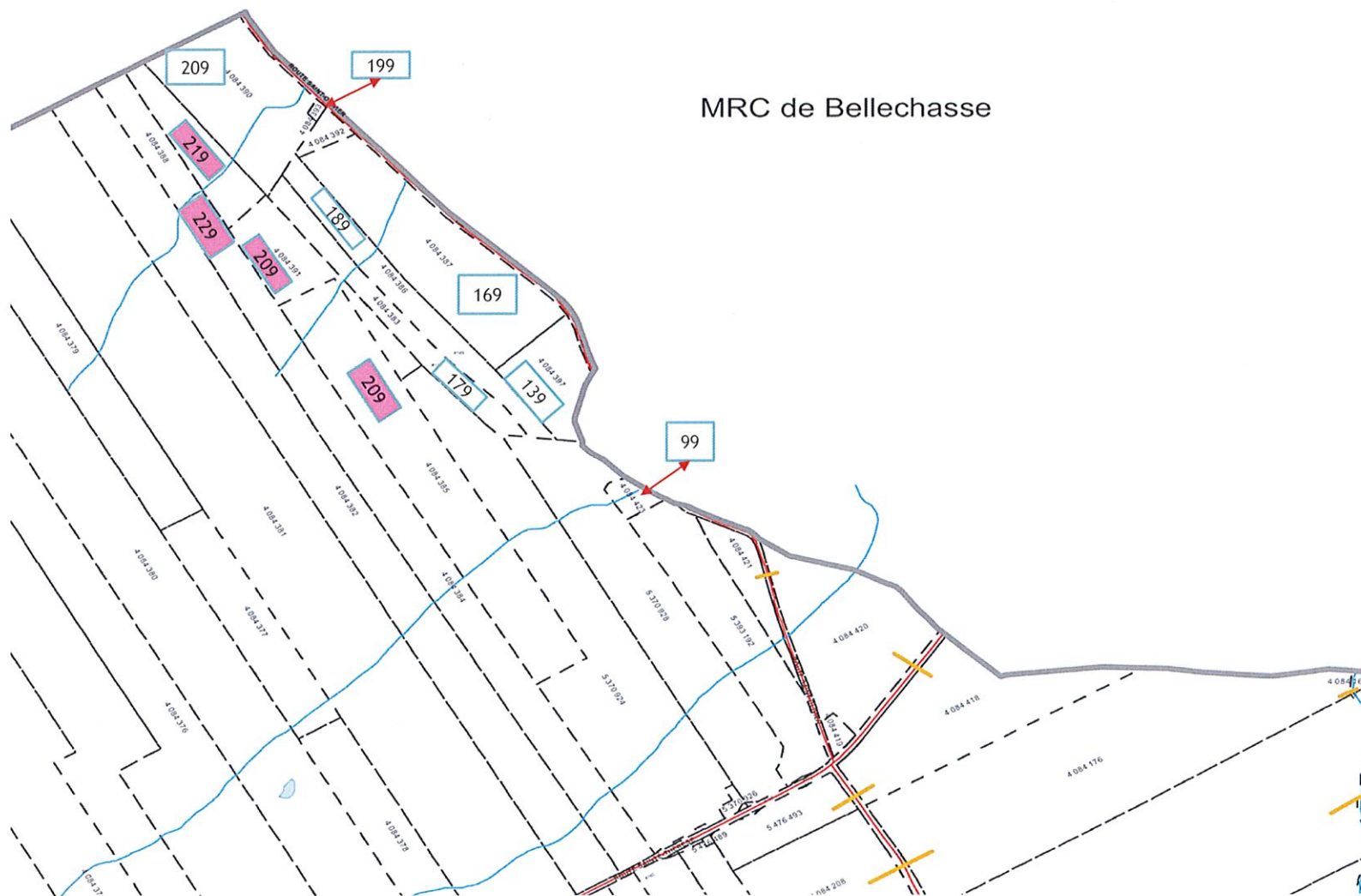
# Plan de numérotation actuelle pour la route Saint-Olivier



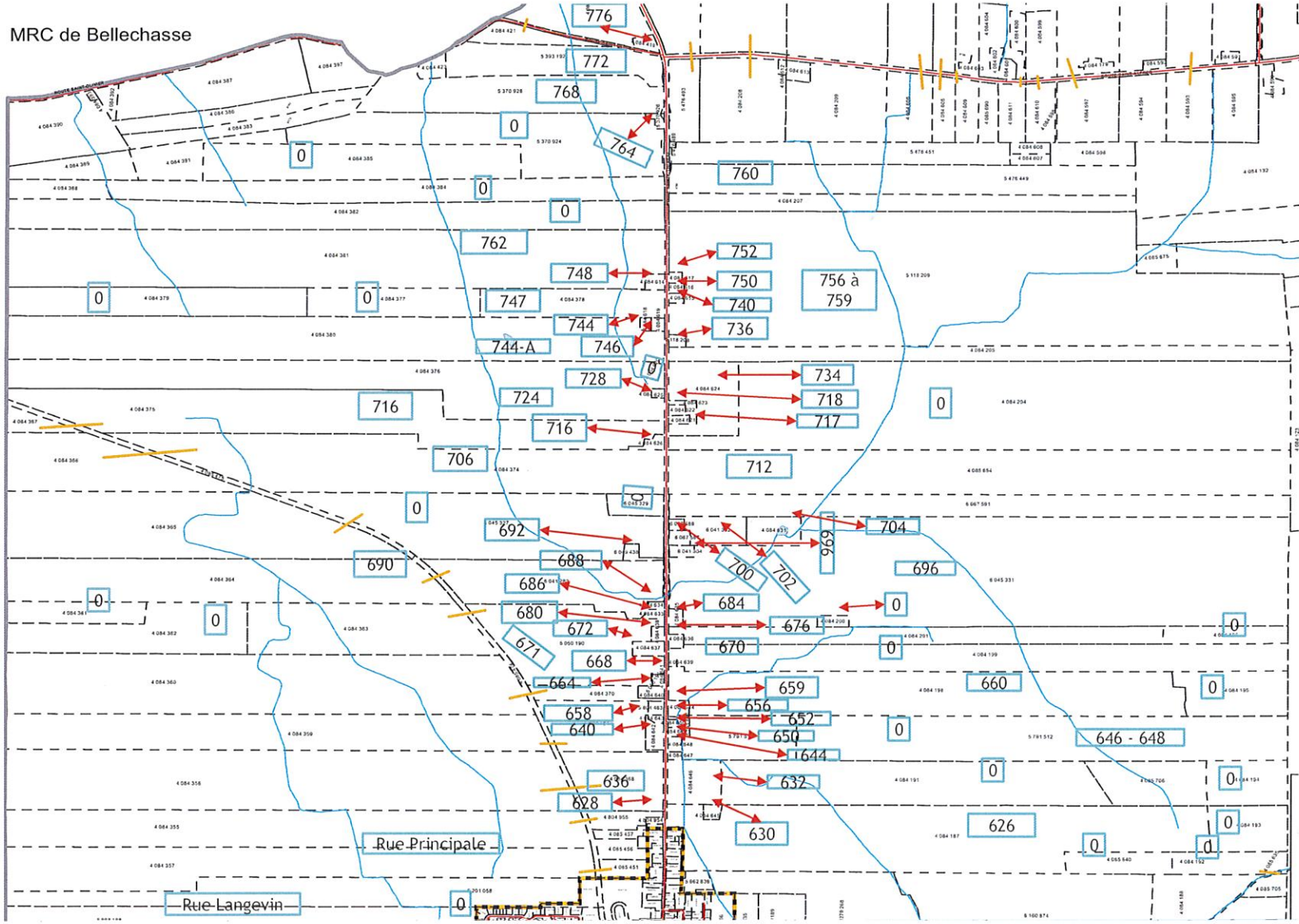




**Scénario # 1  
pour la  
numérotation  
de la route  
Saint-Olivier  
actuelle +  
correctifs**



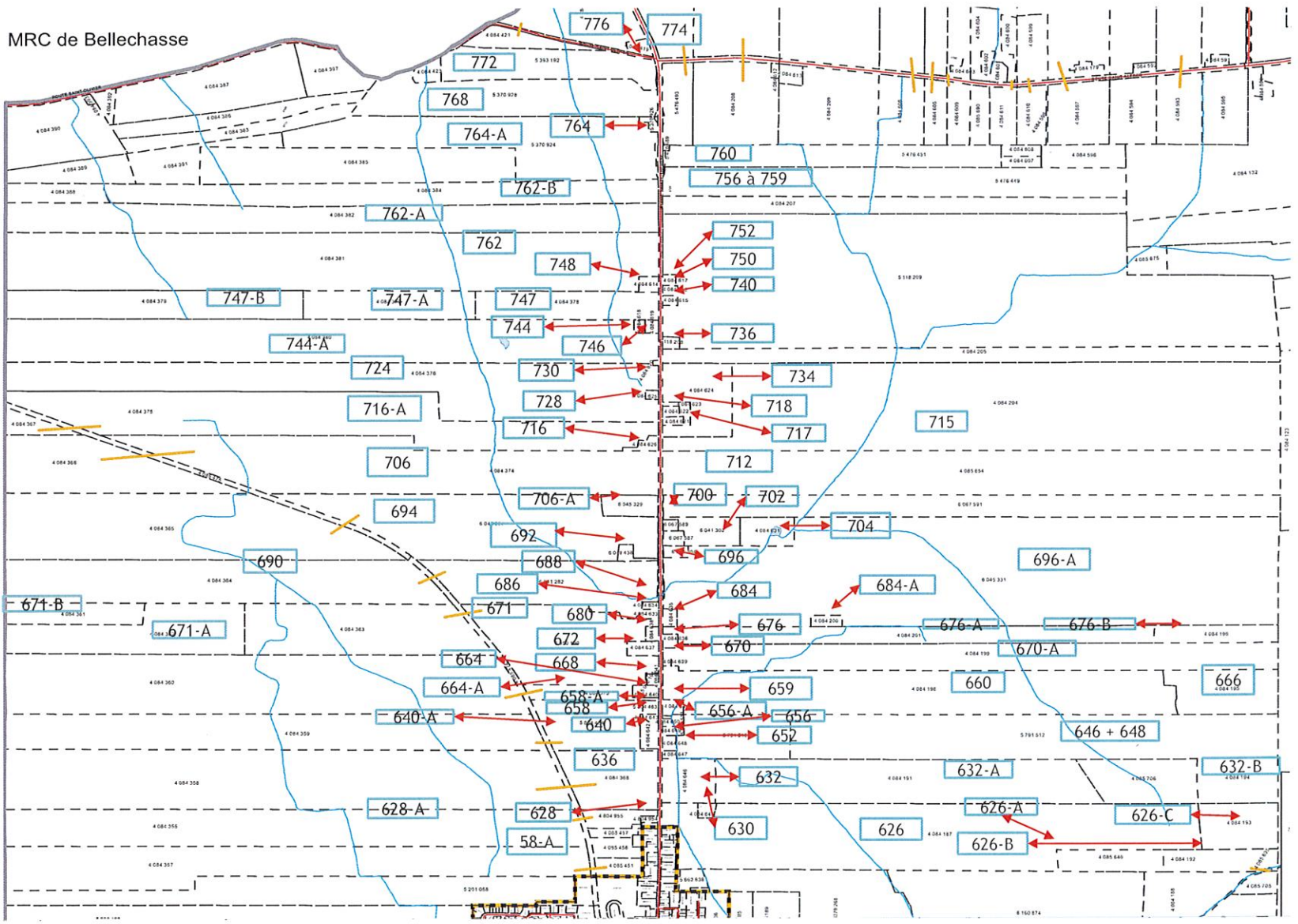
MRC de Bellechasse



Plan de numérotation actuelle pour la route Sainte-Thérèse

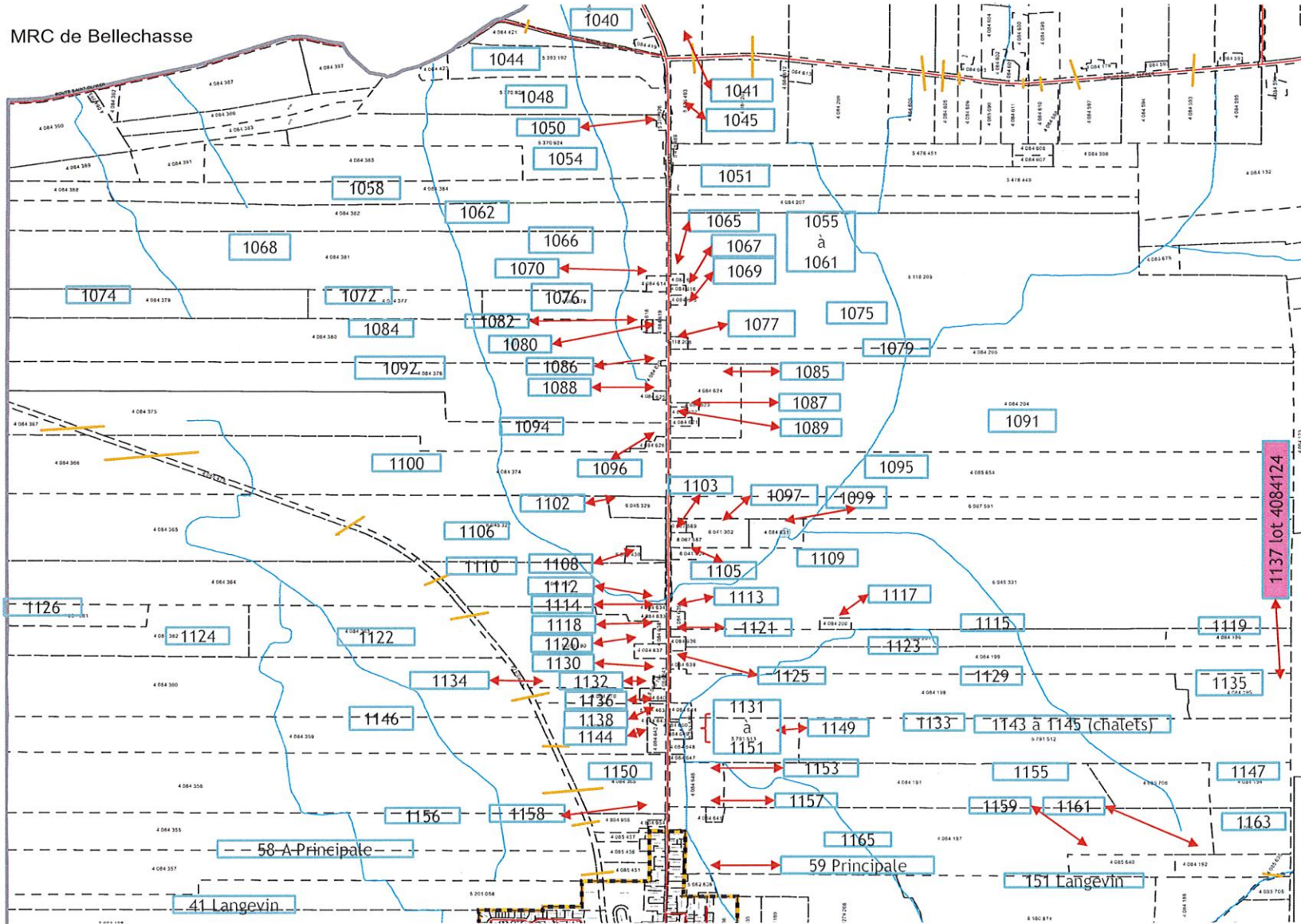


MRC de Bellechasse



Scénario # 1  
pour la  
numérotation  
de la route  
Sainte-Thérèse  
actuelle +  
correctifs

MRC de Bellechasse

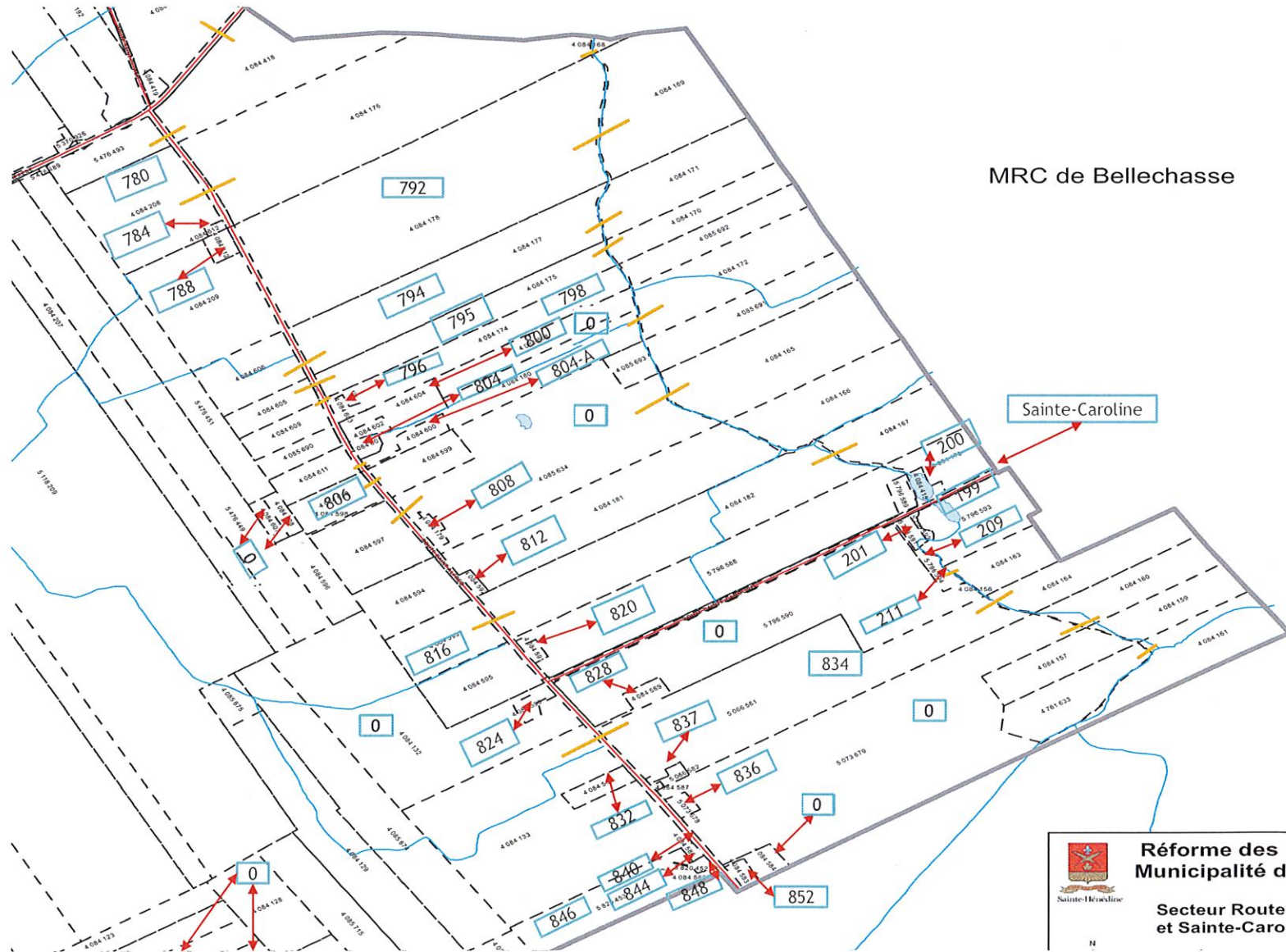


Scénario # 2  
pour la  
numérotation  
de la route  
Sainte-Thérèse  
pair / impair



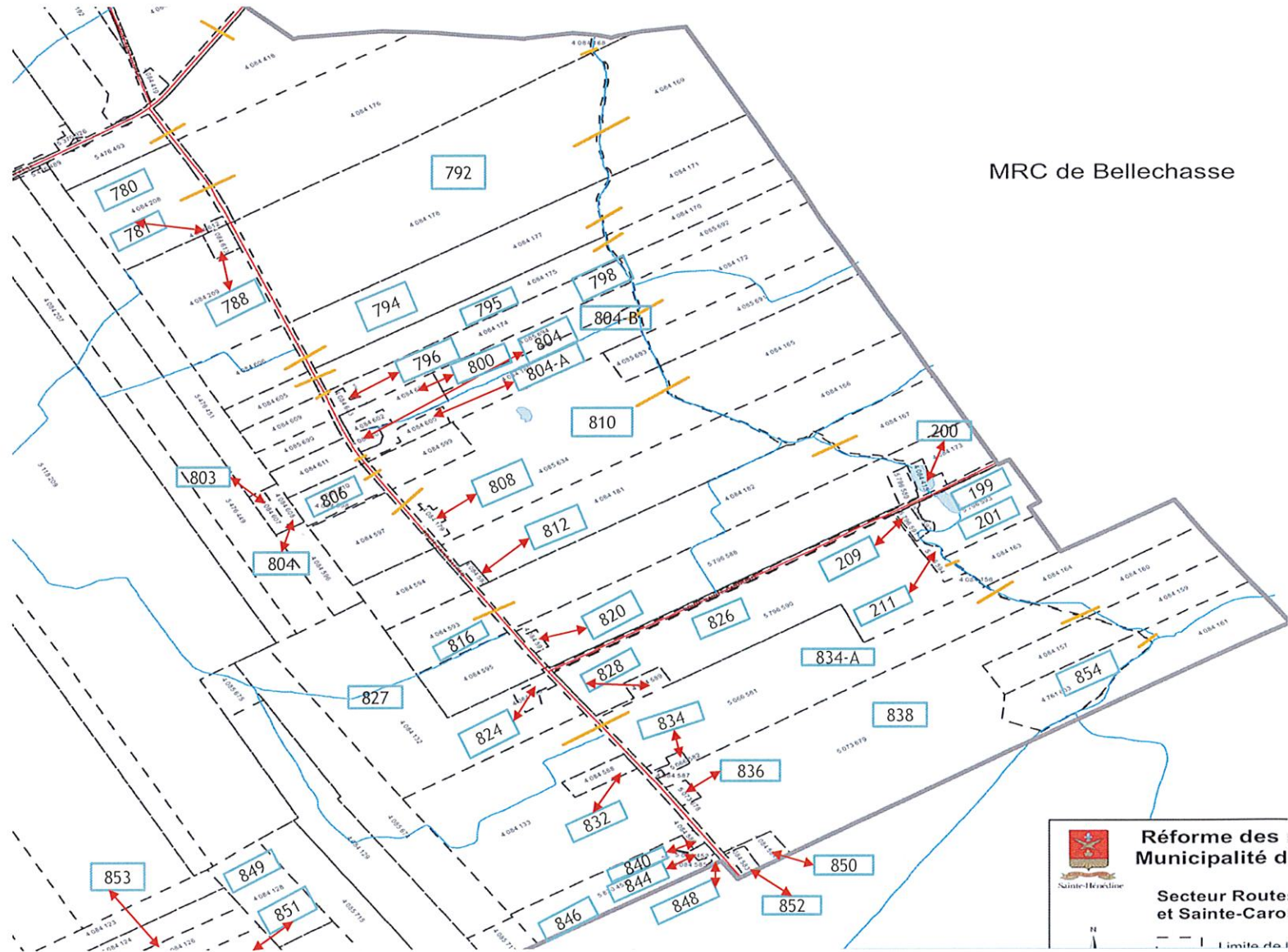


# Plan de numérotation actuelle pour les routes Saint-Alfred et Sainte-Caroline





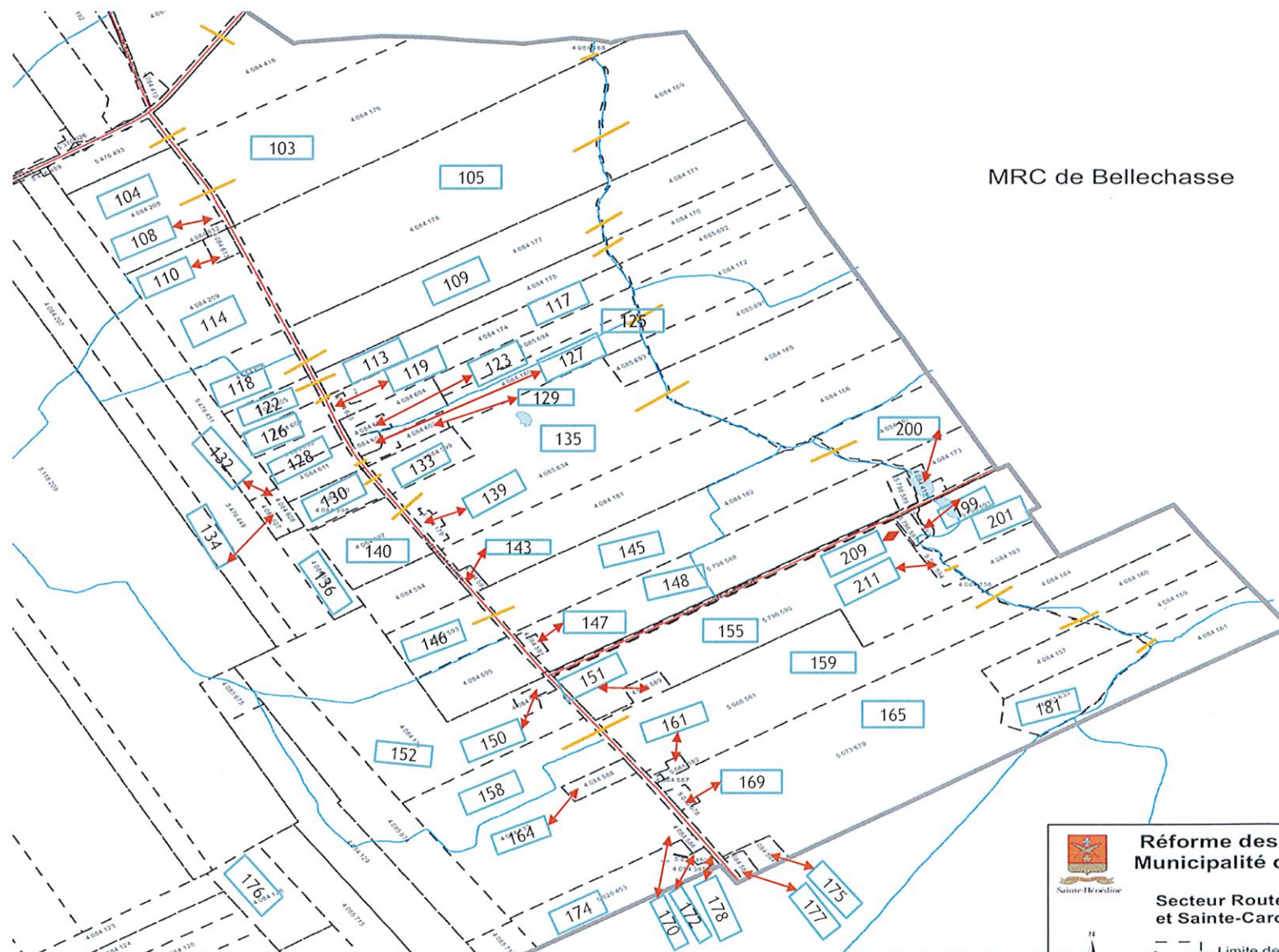
**Scénario # 1  
pour la  
numérotation  
des routes  
Saint-Alfred et  
Sainte-Caroline  
actuelle +  
correctifs**





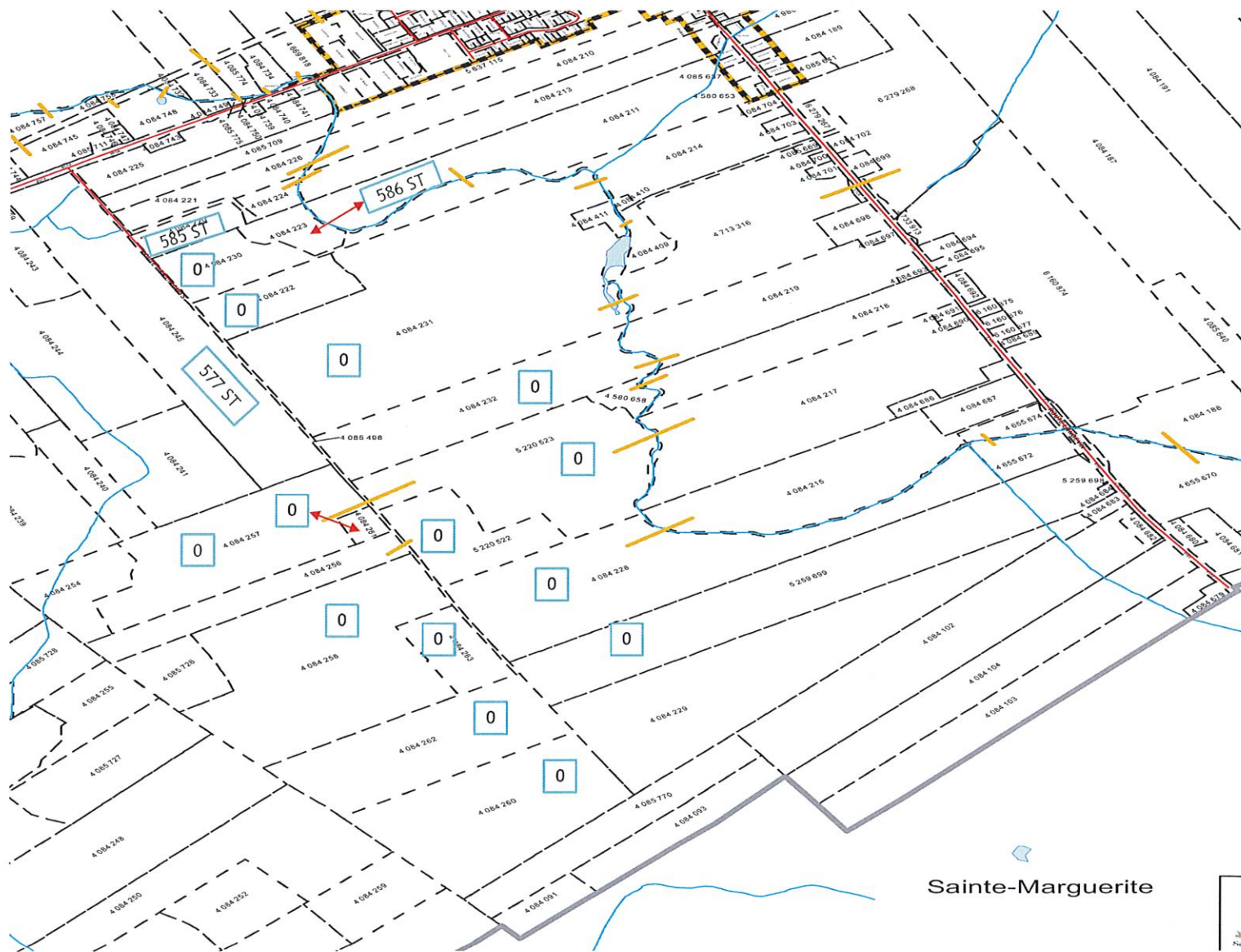


## Scénario # 2 pour la numérotation des routes Saint-Alfred et Sainte-Caroline pair / impair





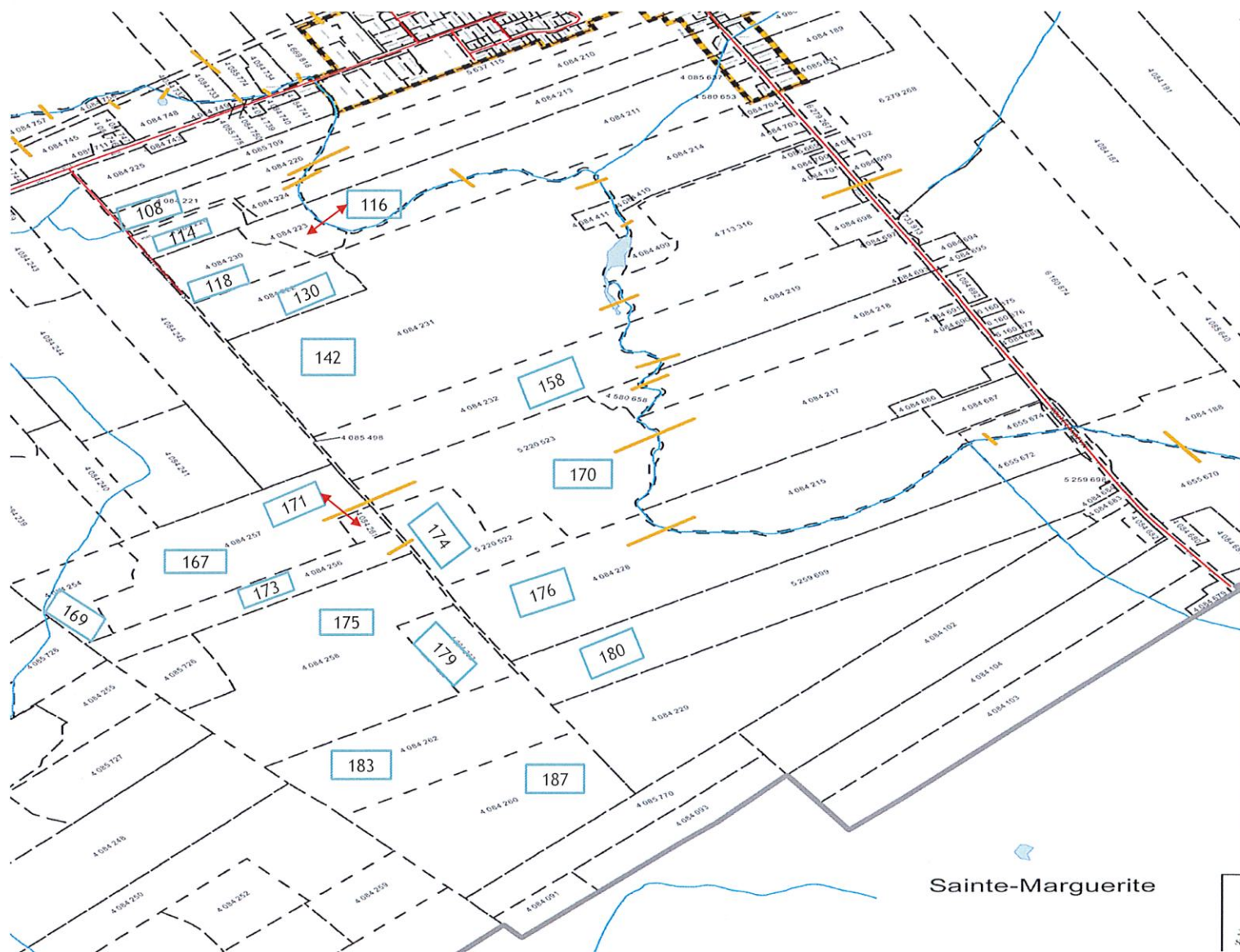
# Plan de numérotation actuelle pour la route des Circuits







Scénario # 1  
pour la  
numérotation  
de la  
route des  
Circuits  
pair / impair



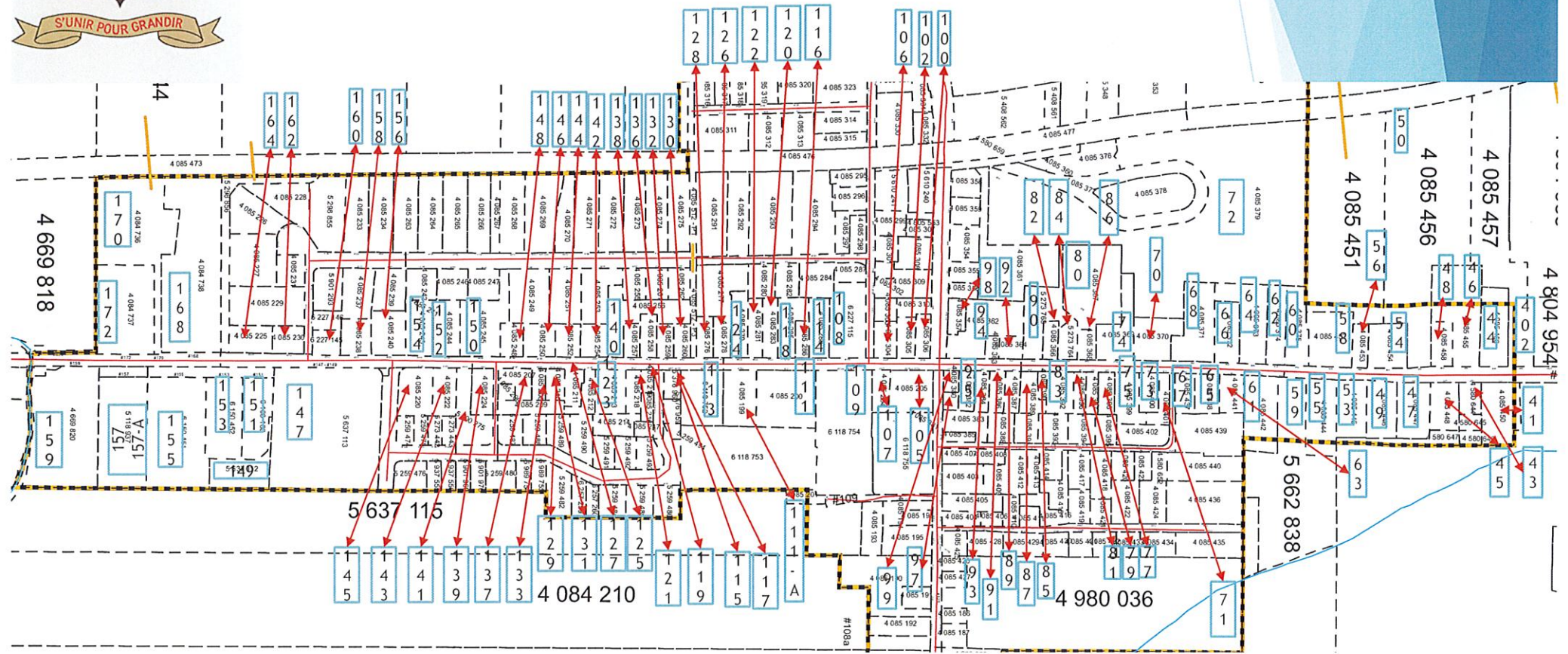
Sainte-Marguerite





S'UNIR POUR GRANDIR

# Plan de numérotation actuelle pour la rue Principale

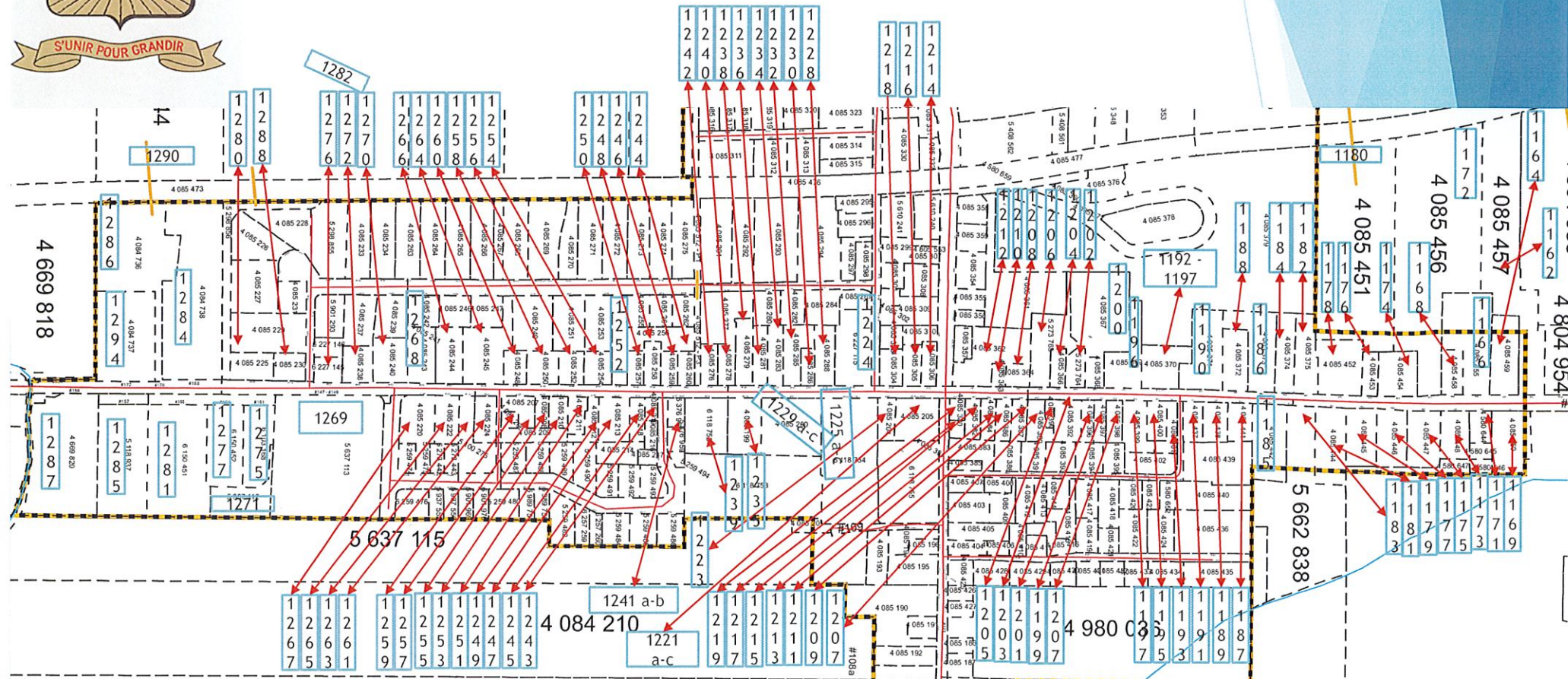






S'UNIR POUR GRANDIR

# Scénario # 1 pour la numérotation de la rue Principale pair / impair concordant avec route Sainte-Thérèse





## À la suite des modifications qui pourront être apportées quelles seront les responsabilités des citoyens ?

Ils devront modifier leur numéro sur leurs boîtes aux lettres et leurs immeubles et devront informer les différentes instances, autres que celles que la municipalité avisera de façon regroupée mentionné au point 1 et 2, de leurs nouvelles adresses.

### 1. Poste Canada

Poste Canada donne un délai de 12 mois aux résidents pour faire connaître leur nouvelle adresse à leurs correspondants.

La municipalité devra faire parvenir à Poste Canada la liste des modifications au minimum 3 mois avant la date de mise en œuvre du projet.

Poste Canada informera les 6 grands usagers postaux soit:

*La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)*  
*La société d'assurance automobile du Québec (SAAQ)*  
*Vidéotron*

*Hydro Québec*  
*Telus*  
*Bell*

**Seul la SAAQ communiquera avec les résidents pour confirmer le changement et expédier l'autocollant pour le permis de conduire**

Suite à une entente prise avec Poste Canada votre courrier sera réexpédié gratuitement à votre nouvelle adresse pendant une période de 12 mois pour vous donner le temps de communiquer votre nouvelle adresse à vos correspondants.

Enfin, Poste Canada offre des cartes de changement d'adresse gratuitement (port payé). Ces cartes seront disponibles au bureau de poste de Sainte-Hénédine après l'entrée en vigueur du règlement.

Notez également que Poste Canada a recommandé de ne pas utiliser d'ancien numéros civiques avec les nouveaux.



S'UNIR POUR GRANDIR



## 2. Directeur Général des Élection du Québec (DGEQ)

La municipalité devra faire parvenir au DGEQ la liste des modifications après l'adoption du règlement.

Voici les partenaires qui se réfèrent à leur base de données :

### Utilisateurs du référentiel d'adresse du DGEQ

Adresse Québec  
Commission de la protection du territoire agricole  
Commission des transports  
Élections Canada  
Info Route et Transport Québec  
Investissement Québec  
Ministère de la culture et des communications  
Ministère de la santé et des services sociaux  
Ministère de la sécurité publique (MSP) et Sûreté du Québec  
Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation (MAPAQ)  
Ministère de l'économie, de l'innovation et des exportations  
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur  
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements  
Ministère du tourisme  
Régie de l'assurance maladie  
Régie du bâtiments  
Régistraire des entreprises (MRQ)  
Revenu Québec  
Société de l'assurance automobile du Québec



S'UNIR POUR GRANDIR

### 3. Gouvernement du Canada

Ils n'ont pas de fichier central, vous devrez donc aller sur la liste de chaque ministère pour connaître les modalités.

Les principaux organismes gouvernementaux où vous devrez faire votre changement sont:  
Agence du Revenu Canada (particuliers) - impôt et crédit d'impôt, allocation canadienne pour enfants  
Agence du Revenu Canada (entreprise) - impôt, retenu sur la paye, TPS  
Services Canada - assurance emploi et sécurité de la vieillesse

### 4. Organisation municipale

La municipalité va également aviser les organisations suivantes des changements:

La MRC Nouvelle-Beauce  
La Commission Scolaire Beauce-Etchemin  
Desjardins  
Les loisirs de Sainte-Hénédine  
Avantis  
La Fabrique Sainte-Mère-de-Jésus  
La cours municipale de Sainte-Marie

La municipalité, sur demande d'organismes ou fournisseurs majeurs sur le territoire desservant plusieurs résidents (plus de 30), pourra leur transmettre le fichier regroupé.



S'UNIR POUR GRANDIR



## Chronologie de la réforme

- Décembre 2019 : Adoption par le conseil du projet pour achat plaques signalétiques
- Janvier 2020 : Adoption règlement de taxation 2020
- Janvier 2020 : Préparation d'un projet de réforme
- Janvier 2020 : Avis de consultation publique le 3 février 2020 dans l'Info-Dinois
- Janvier 2020 : Présentation du premier projet de réforme au conseil municipal
- Février 2020 : Avis de motion donné pour projet de règlement sur réforme des numéros civiques et demande d'aviser citoyens concernés avec leurs comptes de taxes
- Février 2020 : Préparation du rôle de perception 2020 et envoi des comptes de taxes avec avis aux citoyens d'une nouvelle rencontre pour réforme numéros civiques
- Mars 2020 : Réunion d'information sur projet de réforme le 23 mars, 19h30, à la salle municipale
- Avril 2020 : Dépôt du projet de règlement
- Mai 2020 : Adoption du règlement - avis partenaires avec entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2020
- Septembre 2020 : Installation des plaques signalétiques
- : Suivi de la réforme pour un an



## Foire aux questions (FAQ)

### 1. Pourquoi cette réforme ?

Avant d'installer des plaques de signalisation de sécurité, le conseil considère important d'étudier la numérotation civique existante (rétablir la règle de base du pair / impair et attribuer des numéros civiques à toutes les propriétés) pour fin de sécurité.

### 2. Est-ce que d'autres municipalités l'ont fait ?

La plupart des municipalités qui ont installé des plaques de sécurité ont étudié leur numéros civiques avant de procéder à l'implantation avec des changements plus ou moins important.

### 3. Qui paie pour cela ?

Une partie par le propriétaire où des plaques seront installées et une partie par la municipalité

### 4. Cela n'est pas agréable de changer d'adresse et m'occasionne des frais.

Le conseil municipal est conscient de cet effet.

Toutefois, comme les résidents de la route Langevin qui l'on fait en 1992, le conseil croit que le changement sera bénéfique à moyen et à long terme.

De plus, si vous avez à vivre des situations d'urgence, vous comprendrez qu'une signalisation civique adéquate est importante



S'UNIR POUR GRANDIR